



R é p u b l i q u e  
f r a n ç a i s e

**COMMUNE D'AMBÈS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre membres élus : 23  
Nombre membres élus en exercice : 23

présents : 20  
représentés : 03  
votants : 23  
absents : 00

**SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023 À 19H00**

Le Conseil Municipal d'Ambès,  
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des  
Collectivités Territoriales,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville  
sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

Date de la convocation :  
10 novembre 2023

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'envoi en  
Préfecture le :

Et de la publication en ligne  
le :

**PRESENTS :**

Gilbert DODOGARAY, Maire ;  
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET,  
Christian LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE, adjoints au Maire ;  
Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT,  
Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre FETIS, Franck DUMARTIN,  
Antoine VIGNAUD, Enzo BORTOLATO, Sandrine VILLENAVE, Eléonore  
LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre MAZZON, Catherine  
LABARRERE, conseillers municipaux.

Le Maire,

**ABSENTS REPRESENTES :**

Christophe BOURDIEU donne procuration à Christian LAPEYRE  
Jean-Noël ELIPE donne procuration à Nicolas MUZOTTE  
Marine SAAD donne procuration à Marie-Pierre FETIS

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Nicolas MUZOTTE

**DÉLIBÉRATION N° 069 11 2023 – DIRECTION GÉNÉRALE– RAPPORT ANNUEL 2022 DU  
SDEEG (SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE) -  
PRÉSENTATION**

Présentation par Rémi PIET.

La Commune a été destinataire du rapport d'activité 2022 du SDEEG.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport doit faire  
l'objet d'une communication auprès des membres du Conseil Municipal.

Considérant que le rapport d'activité 2022 du SDEEG a été communiqué aux Conseillers Municipaux  
avant la séance,

Considérant que ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service,

Monsieur le Maire donne présentation synthétique du rapport, en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel d'activité 2022 du SDEEG.

Fait et délibéré le 15 novembre 2023  
Pour expédition conforme.

Le Maire,  
Gilbert DODOGARAY



Accusé de réception en préfecture  
033-213300049-20231115-DEL-2023-11-069-DE  
Date de télétransmission : 16/11/2023  
Date de réception préfecture : 16/11/2023

# SD E E G

NOTRE ÉNERGIE AU SERVICE  
DES TERRITOIRES



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Accusé de réception en préfecture  
033-213300049-20231115-DEL-2023-11-069-DE  
Date de télétransmission : 16/11/2023  
Date de réception préfecture : 16/11/2023

## EDITO



En parcourant le rapport d'activité 2022, vous constaterez que le SDEEG a conforté le développement du service public de l'électricité ou du gaz qui est notre cœur de métier, mais également les autres missions liées à l'énergie ou à l'aménagement du territoire.

Conscient de l'enjeu que représente pour nos communes la qualité du réseau de distribution d'électricité, le nouveau contrat de concession est entré en application avec la volonté pour notre syndicat de réaliser des travaux sur le réseau électrique en accompagnement de la transition énergétique. Toujours avec la même exigence, que ce soit pour l'électricité ou pour le gaz, le travail de contrôle de nos concessionnaires permet de s'assurer d'une amélioration sur la qualité du service rendu.

En éclairage public, nous gérons désormais plus de 114 000 points lumineux pour le compte de près de 386 collectivités. Notre expertise en matière d'éclairage public écologique fait aujourd'hui référence : "éclairer moins et mieux !" grâce au déploiement de nouvelles technologies proposées par le SDEEG.

A l'image du transfert de compétence en éclairage public, l'exercice de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie, depuis 2018, suscite un véritable intérêt de la part des communes. Les maires ont ainsi pu se reposer sur les outils du SDEEG (contrôle, entretien, travaux, suivi du patrimoine) pour garantir leur responsabilité en la matière.

Depuis plusieurs années, nous n'avons cessé de développer les accompagnements dans le domaine de la transition écologique. Notre palette d'outils a été encore étoffée en 2022 pour couvrir pleinement les domaines de l'efficacité énergétique, notamment au niveau des bâtiments publics. De plus, nous nous sommes résolument tournés vers la mobilité alternative en développant un maillage cohérent de bornes de recharge pour véhicules électriques, mais aussi en promouvant le bioGNV. De même, la SEM Gironde Energies, créée en 2019, a réalisé de nombreux projets d'énergies renouvelables dans les communes de Gironde. Par ailleurs, les hausses "stratosphériques" des prix de l'énergie ont conduit le SDEEG à professionnaliser ses techniques d'achat pour le compte des collectivités de façon à atténuer les conséquences financières pour celles-ci.

Enfin, comme nous pouvons le constater à la lecture des chiffres, le nombre d'autorisations du droit des sols instruit par le SDEEG tend toujours à augmenter. C'est une preuve de la satisfaction des communes qui nous confient l'instruction. Compte tenu de l'expertise développée sur des sujets bien particuliers (loi littoral, ERP, permis d'aménager...), notre service urbanisme vient donc compléter le savoir-faire des communes elles-mêmes, voire des services instructeurs de proximité qui existent dans les intercommunalités. De plus, notre service foncier et juridique rencontre un immense succès dans le cadre de la rédaction d'actes en la forme administrative.

Dans un contexte particulièrement instable, le SDEEG a su faire preuve de résilience pour rester une structure efficiente, administrée par des élus passionnés. Je souhaiterais également remercier l'ensemble des collaborateurs du SDEEG pour leur mobilisation et leur implication quotidiennes au service des collectivités girondines.

Bonne lecture à chacune et chacun d'entre vous. !

Xavier PINTAT  
Président du SDEEG

# LE SDEEG

Créé en 1937, le SDEEG est un syndicat mixte qui regroupe les communes et intercommunalités de Gironde. Au-delà de sa vocation initiale d'organiser le service public de la distribution électrique, le SDEEG exerce aujourd'hui d'autres compétences comme la distribution de gaz, l'éclairage public, la transition énergétique ou encore l'achat d'énergies. Le SDEEG accompagne également juridiquement et techniquement les communes de Gironde dans la défense contre l'incendie, l'instruction des autorisations d'urbanisme ou la gestion du foncier communal.

## RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

# 279

communes

Le SDEEG, propriétaire du réseau public de distribution d'électricité basse et moyenne tension sur sa concession, veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de la distribution d'électricité. En tant qu'autorité organisatrice et concédante, il assure le contrôle de la concession confiée à Enedis pour la distribution.

## GAZ

# 181

communes

À l'image de la compétence exercée dans le domaine de l'électricité, le SDEEG organise le service public de distribution du gaz, en assurant un contrôle approfondi sur l'entretien des ouvrages, la sécurité et la qualité des services rendus par les concessionnaires GRDF et REGAZ. Il peut participer financièrement pour garantir la rentabilité économique des extensions de réseaux dans les communes en concession.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

# 386

collectivités

Le SDEEG entretient et exploite le réseau d'éclairage public. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs (rénovation, extension du réseau, mise en place de nouveaux matériels) pour les communes qui lui ont transféré cette compétence.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE et MOBILITÉ

Le SDEEG s'implique fortement auprès des collectivités pour réaliser des économies d'énergies et développer les énergies renouvelables. Il développe un réseau de mobilité électrique et mobilité au biogaz.

# 460

collectivités

Le SDEEG réalise l'instruction des Autorisations du Droit du Sol (DP, CU, PC, PA...). Il propose une assistance pour la rédaction des actes en la forme administrative.

## URBANISME

# 84

communes

## FONCIER

# 147

communes

## DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le SDEEG entretient et contrôle le réseau de défense incendie. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs (rénovation, extension du réseau, mise en place de nouveaux matériels) pour les communes qui lui ont transféré cette compétence.

# 101

communes

L'ANNÉE 2022  
EN CHIFFRES

Le SDEEG

**454**

communes  
adhérentes

**37**

intercommunalités  
adhérentes

**869**

délégués

**71**

agents administratifs  
et techniques

Electricité



**16 526** km de réseaux électriques

**341** opérations de travaux réalisées par le SDEEG

**168** opérations de raccordement au réseau électrique

Gaz



**181** communes

**3 160** km de réseaux de gaz naturel



L'ANNÉE 2022  
EN CHIFFRES



Éclairage Public

**386** collectivités en transfert de compétence

**114 782** points lumineux

**9 069** armoires de commande

**10 388 350** € de travaux neufs

Transition énergétique et Mobilité alternative



**2 865** membres du groupement d'achat énergies

**5** EPCI accompagnés pour leur PCAET

**4** centrales photovoltaïques mises en service

**1 328 180** € d'études énergétiques

**456 611** € de CEE valorisés

**332** points de recharge

**2 383** abonnés MobiVE en Gironde

Urbanisme et Foncier



**4 645** autorisations du droit des sols

**221** actes en la forme administrative

Défense Extérieure Contre l'Incendie

**101** communes

**3 690** points eau incendie en gestion

**88 351** € de travaux

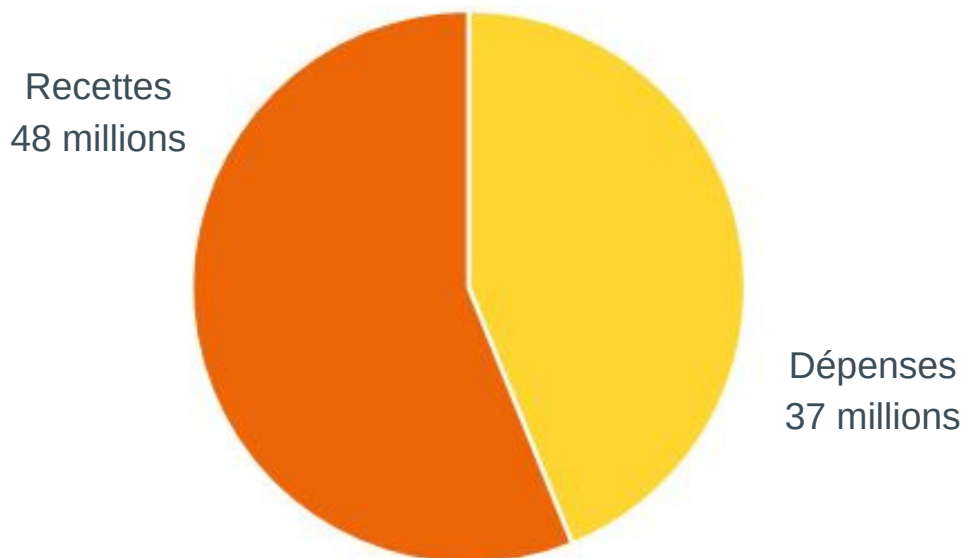


Accusé de réception en préfecture  
033-213300049-20231115-DEL-2023-11-069-DE  
Date de télétransmission : 16/11/2023  
Date de réception préfecture : 16/11/2023

# FONCTIONNEMENT DE NOTRE SYNDICAT

## LES FINANCES

(tous les chiffres sont en Euros)



### Fonctionnement

Dépenses	Recettes
<b>13,4 millions</b>	<b>20,3 millions</b>

### Investissement

Dépenses	Recettes
<b>24 millions</b>	<b>27 millions</b>

## Activité comptable

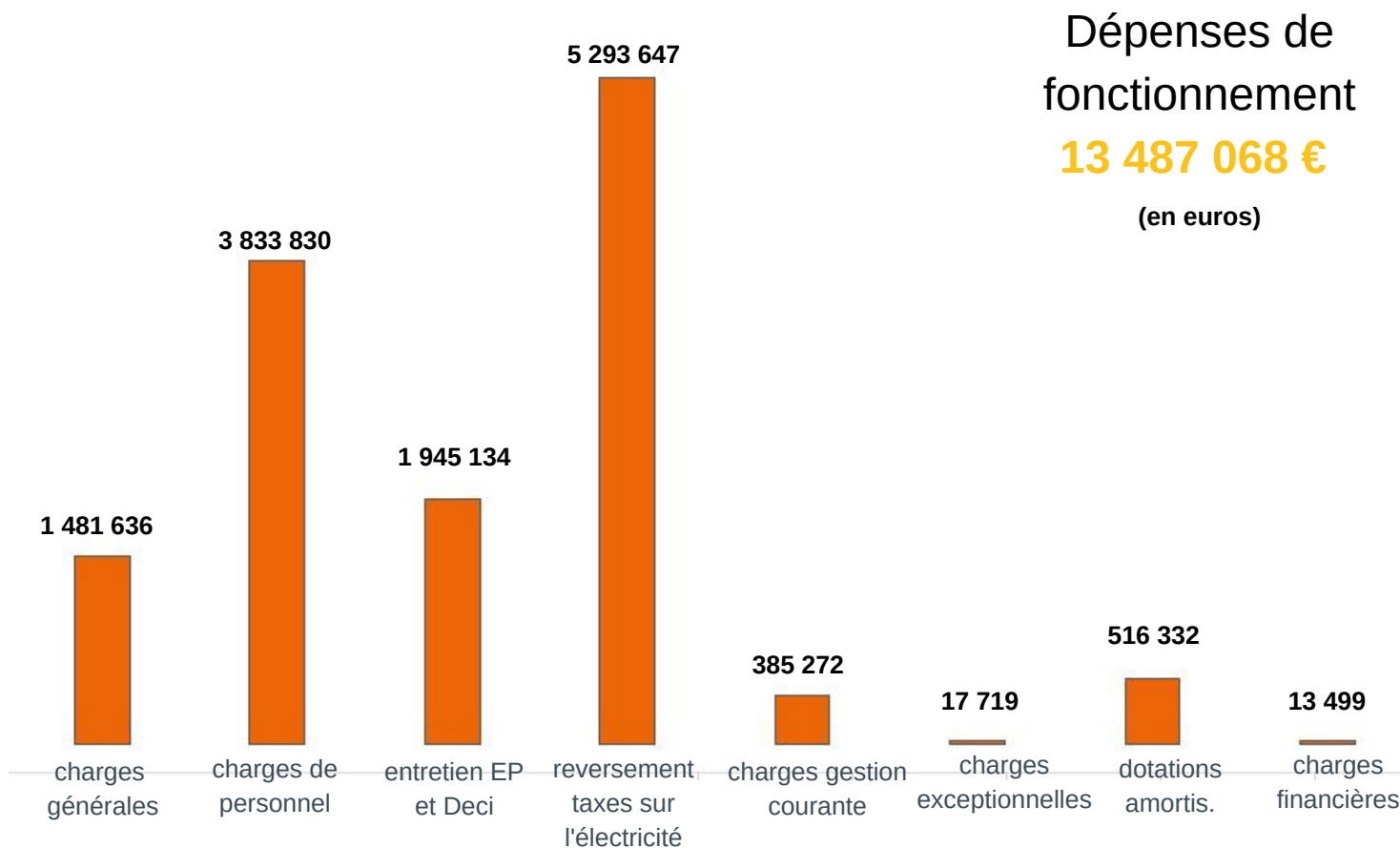
**4 449** mandats émis

**4 434** titres émis

## LES FINANCES

## Dépenses de Fonctionnement

Avec le souci permanent de maîtriser les dépenses, le SDEEG, comme toute collectivité, doit faire face à certaines charges incompressibles pour lui permettre de remplir sa mission de service public.



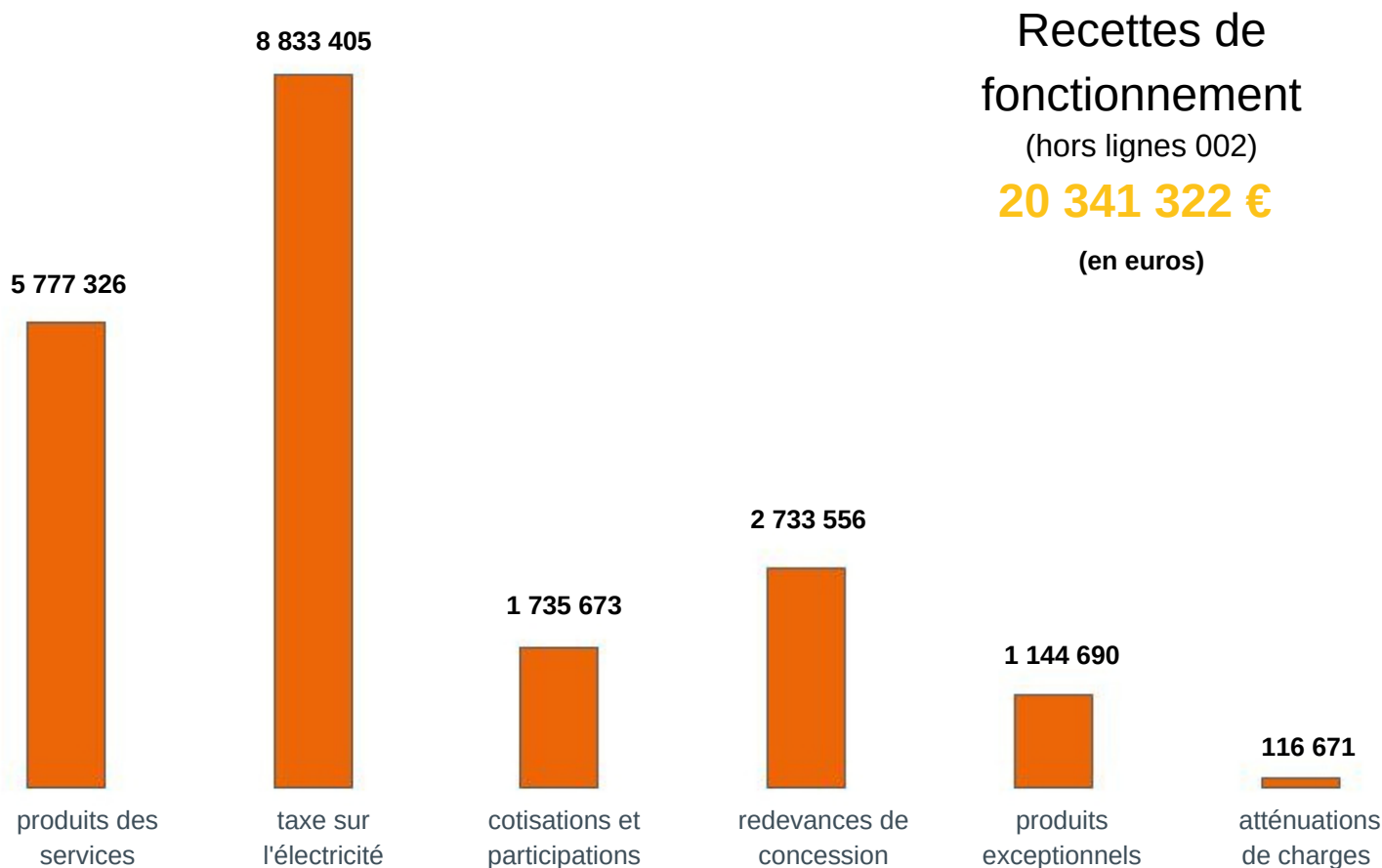
Les dépenses de fonctionnement sont relativement stables par rapport à 2021 (+237 982 €).

- Le 1er poste de dépenses est le reversement d'une partie de la taxe sur l'électricité aux communes et syndicats pour un montant de 5.3 millions d'€, soit 39 %. Cette dépense augmente de 6 % par rapport à 2021.
- Les charges de personnel représentent 28 % des dépenses pour un montant de 3,8 millions d'€. Elles ont augmenté de 10 % par rapport à 2021, principalement du fait de la création de nouvelles missions (au sein des services transition énergétique, service foncier) et de nouveaux transferts de compétences (EP) qui sont compensés par de nouvelles prestations de services et donc de nouvelles recettes. Cependant, le ratio dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement des collectivités s'élève traditionnellement à un niveau supérieur (35%).
- Les dépenses d'entretien du patrimoine dont le syndicat a la gestion (éclairage public et défense incendie) représentent un montant de 1.9 millions d'€. Montant en diminution par rapport à 2021.
- Les charges à caractère général s'établissent à 1,3 million€ et sont en hausse de 8 % par rapport à 2021.



## LES FINANCES

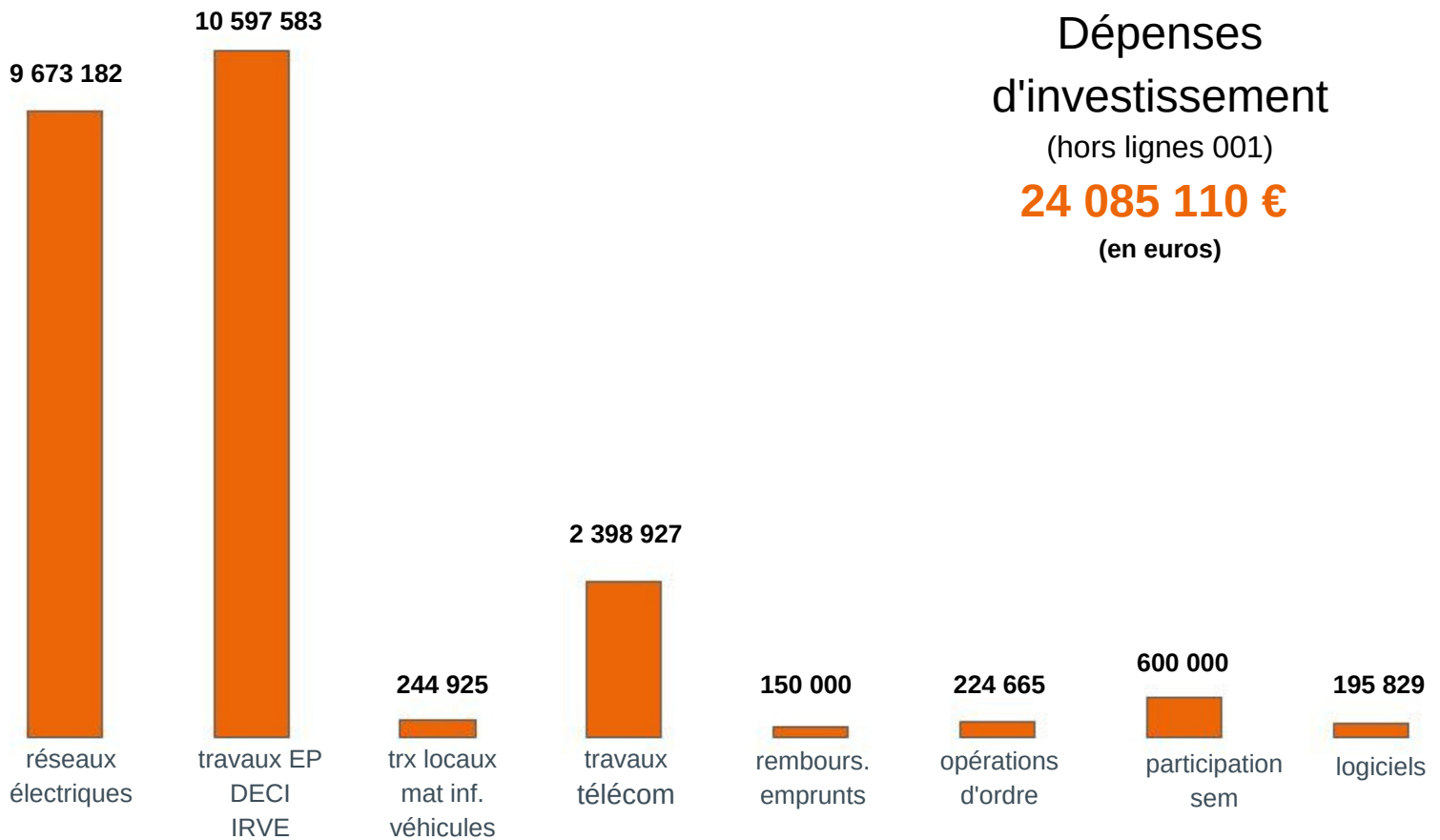
## Recettes de Fonctionnement



- La Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité représente 43 % des recettes de fonctionnement du Syndicat pour un montant de 8,8 millions d'€. EDF et/ou les fournisseurs alternatifs sont tenus de verser au SDEEG. Cette taxe est basée sur la quantité d'électricité consommée, en vertu de l'article 23 de la loi NOME du 7 décembre 2010. Cette recette augmente de 7 %.
- Les produits des services s'établissent à 5,7 millions d'€. Ces recettes évoluent à la hausse (+11%). Il s'agit des contributions des collectivités liées aux compétences transférées et/ou des services rendus : redevances, prestations, frais de gestion... Ce poste comprend également les participations des particuliers pour les raccordements.
- Les redevances de concession (2,7 millions €) versées par les concessionnaires au titre de l'électricité et du gaz ont légèrement baissé en 2022 (-0.27%).
- Enfin, le montant des cotisations des adhérents et des participations des communes pour l'efficacité énergétique s'élève à 1,7 million d'€ et connaît une diminution(- 4%)

# LES FINANCES

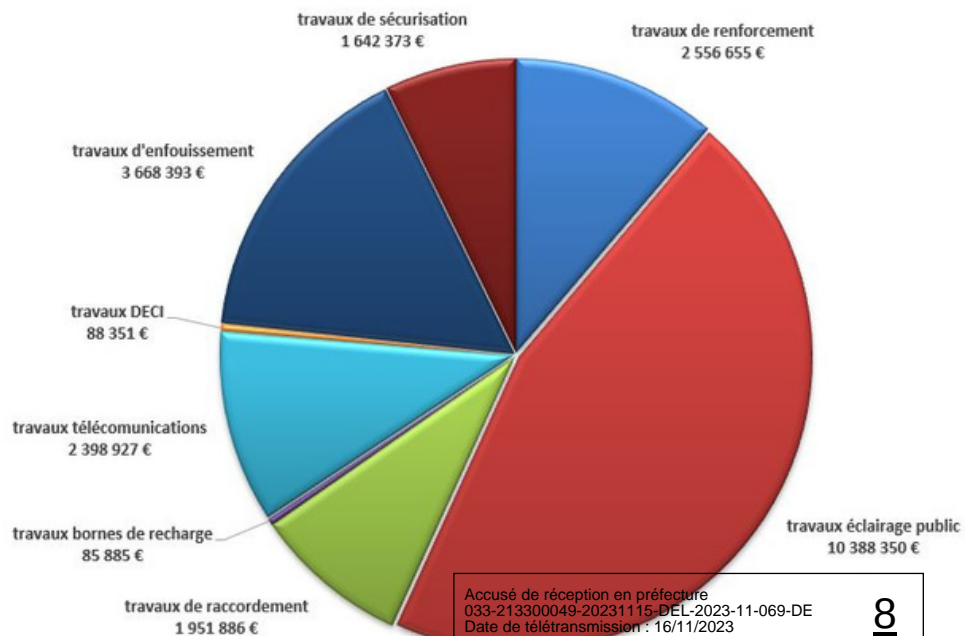
## Dépenses d'Investissement



Dépenses d'investissement (hors lignes 001)  
**24 085 110 €**  
 (en euros)

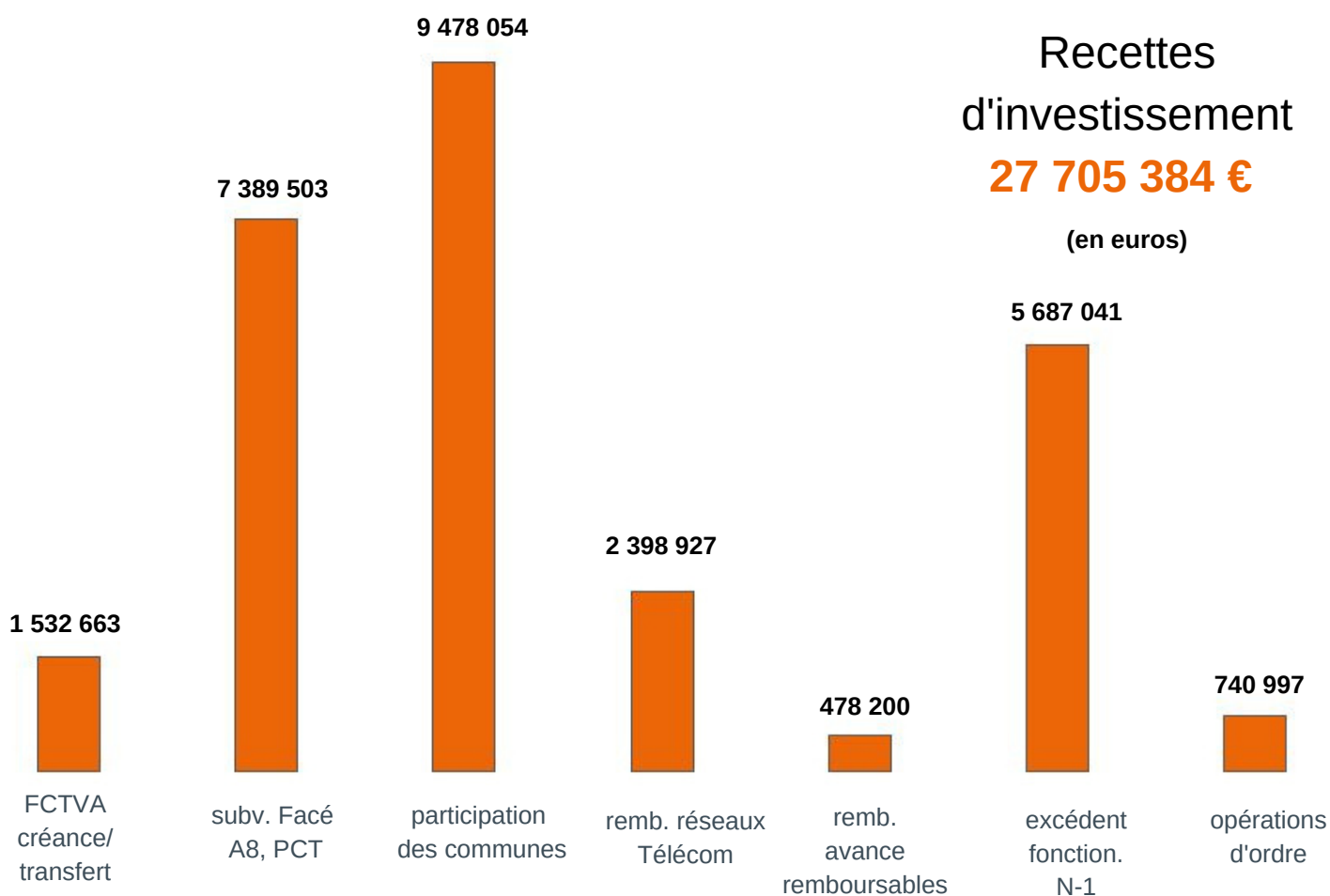
- 40% des dépenses ont été consacrées au réseau d'électricité (9.7 millions d'€). Ces dépenses ont été en baisse de 20% par rapport à 2021.
- les dépenses liées aux travaux d'éclairage public, de défense extérieure contre l'incendie, et d'implantation d'IRVE représentent 9.8 million d'€ et sont en hausse de 22.6 % pour représenter 40 % des dépenses d'investissement. Sur les travaux d'éclairage public, le SDEEG a versé 1 359 641 € de subventions (20% du montant HT, plafonné à 12 000 € par an).
- Les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications s'établissent à 2.4 millions d'€.
- Enfin, en 2022, le SDEEG a délibéré pour augmenter le capital de la SEM de 1M€, il a libéré 600 000 € pour accompagner le développement des projets d'Enr de sa société d'économie mixte..

## Répartition des travaux



## LES FINANCES

## Recettes d'Investissement



- Les subventions du FACÉ (Financement des Aides aux Collectivités territoriales pour l'Électrification rurale, la subvention d'Enedis pour les enfouissements (article 8) et la Part Couverte par le Tarif représentent 7,4 millions d'euros soit 27% des recettes d'investissement.
- La participation des communes, dans le cadre des enfouissements en zone urbaine et dans le cadre des travaux d'éclairage public, représente 9,4 millions d'€, soit 34 %.
- Les dotations prennent en compte le FCTVA et les droits à déduction de TVA représentant un montant de 1,5 millions d'euros, soit 5 %
- Le remboursement de l'avance remboursable en éclairage public représente 478 200 €. En effet, le SDEEG offre, à toutes les communes de la Gironde, la possibilité de bénéficier d'une avance remboursable afin de financer l'investissement en matière d'éclairage public. Cette avance remboursable se caractérise par un remboursement du capital investi sur 10 ans, à raison de 1/10ème par an.

# LES MOYENS

## RESSOURCES HUMAINES

**71 agents**

**37 femmes**

**34 hommes**

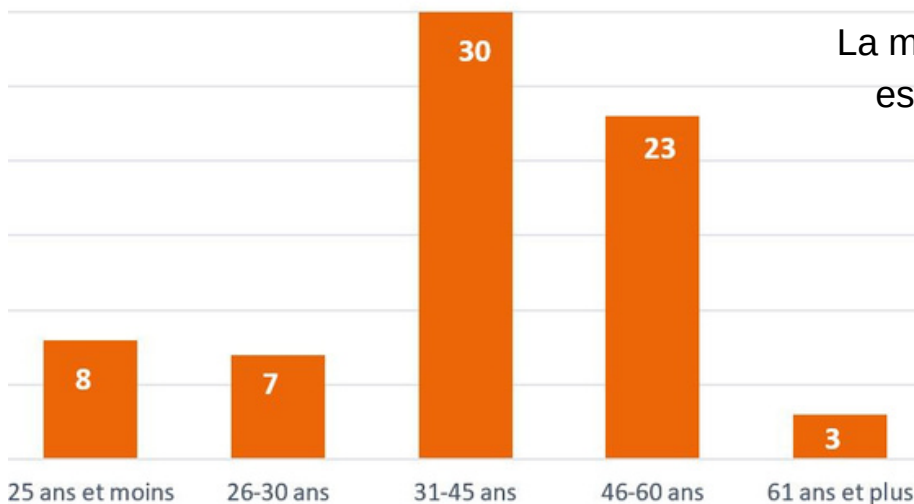
**4**

arrivées

### Tableau des effectifs

			Catégories		
	Administratifs	Techniques	A	B	C
Titulaires	23	17	15	6	19
Stagiaires	3	1		1	3
Contractuels	11	16	14	7	6
Total	37	34	29	14	28
71					

### Répartition par tranche d'âge



La moyenne d'âge est de **42 ans**

### Action sociale Bénéficiaires du CNAS

Nombre d'adhérents	69
Nombre de bénéficiaires	53
Nombre de prestations	203
Montant versé des prestations (en €)	13 634
Montant des avantages (en €)	1 336
Montant de la cotisation versé par le SDEEG (en €)	14 900



# RESSOURCES HUMAINES

**Tickets restaurants** : la quasi totalité du personnel bénéficie des titres de restauration pour une part patronale de **63 558 €** en 2022.

Développement et Collectivités Michel Baumet	Directeur Général des Services Stéphane Oulié						
	Directrice Générale Adjointe et Directrice de la SEM Sophie Labatut						
<b>Assistants Direction</b> Sylvie Martinez Rosanne Fiquet (SEM)	<b>Réseaux Electriques</b> Céline Perez Jean-Marc Colly Julie Lagrave	<b>Investissements Réseaux et Concessions</b> Vincent Després Laura Petitguillaume	<b>Eclairage Public</b> Frédéric Perrot Tiphaine Douence Ludovic Dubois	<b>Transition Energétique</b> Mathieu Echeverria Cécile Aplincourt Clément Caplanne	<b>Urbanisme</b> Quentin Mitrope Julien Armayan Emma Bayer	<b>Foncier</b> (Actes en la forme administrative) Nathalie Gautier Julie Rippol Paul Vallet	<b>DECI</b> (Défense Extérieure Contre l'Incendie) Jean-Luc Dieu Marco Da Costa Jean-Jacques Pommet
<b>Communication Numérique</b> Valérie Nicod	Sébastien Pinaquy <i>Assistante</i> Céline Rodriguez		Sébastien Gasnier Pierre Peslier Matthieu Pomier Anthony Serveaux <i>Assistants/Dépannage</i> Caroline Aumailley Aurore Visserias	Mathieu Carpentier Alain Gément Nathalie Lalanne Arthur Laurent Deris Le Cardinal Vanessa Musquet William Ravaille <i>Assistante</i> Marine Lopez	Siham Benamer Carinne Bonneau Morgane Bonnet Maëva Borderie Mathilde Jacquet Florence Lachamp Alexia Larramendy Emmanuel Lelarge Camille Le Roux Sylvianne Peuvrel Azilic Querré <i>Assistante</i> Delphine Bernier		
<b>Ressources Humaines</b> Aurélie Varas	<b>Raccords</b> Dominique Gabas Damien Gauthier <i>Assistante</i> Françoise Chaduteau						
<b>Comptabilité/Finances</b> Véronique Hernould Isabelle Puligny (Adj) Natacha Fabing Corinne Ferrant Nadine Joyeux Julie Rippol							
<b>Marchés Publics</b> Edwige Philippe Laura Petitguillaume							
<b>Informatique &amp; Infrastructures</b> Dominique Jacques Jonathan Guérin							
<b>SIG Cartographie</b> Camille Afnagnike Nicolas Hervé Baptiste Laulan							
<b>Accueil</b> Christelle Bosé							
<b>Agent d'entretien</b> Nadège Lapierre							

# LES MARCHÉS PUBLICS

**36** procédures achat public

**7** commissions d'appel d'offres

Procédures adaptées	4
Groupement commande	4
Marchés subséquents	24
Appels d'offres ouverts	7
<b>Total</b>	<b>39</b>

# LES ÉLUS EN 2022

**3** bureaux  
**2** assemblées générales  
**15** commissions  
**1** commission consultative paritaire

Comité Syndical	2
Bureau Syndical	3
Commission d'Appel d'Offres	7
Commission des Finances	2
Commission Maitrise Demande Energie	1
Commission Energies renouvelables	1
Commission Mobilité Propre	2
Commission Répartition des Crédits	4
Commission Communication	2
Commission Electricité	3

**35** délibérations comité syndical  
**35** délibérations bureau syndical

Xavier PINTAT, Président du SDEEG, est entouré de 14 Vice-Présidents pour identifier les besoins des communes, participer aux décisions, animer une commission tout en étant les garants de l'efficacité de l'action du SDEEG.



**Alfonso Anacleto**  
 Conseiller M. Roaillan  
 en charge des achats d'énergies



**Durant Marcel**  
 Pdt SIE Fronsadac  
 Maire Fronsac  
 en charge des finances



**Ducout Pierre**  
 Maire Cestas  
 en charge du gaz



**Iriart Dominique**  
 Conseillère M. Talence  
 en charge de la communication



**Cattaneo Jacques**  
 Adj/Maire Toulenne  
 en charge de l'électricité



**Le Yondre Nathalie**  
 Maire Audenge  
 en charge de la DECI



**Terrance Jacky**  
 Pdt SIE Blayais  
 Maire Saint-Palais  
 en charge de l'urbanisme



**Bluteau José**  
 Maire Pellegrue  
 en charge du foncier



**Garrigue Philippe**  
 Pdt SIE Camarsac  
 Maire Beychac & Cailleau  
 en charge de la maîtrise de l'énergie



**Saumon Jean-Louis**  
 Pdt SIE Sud Réole  
 Maire Brouqueyran  
 en charge de l'éclairage public



**Duprat Christophe**  
 Maire St-Aubin Médoc  
 en charge de la mobilité propre



**Fenelon Daniel**  
 Pdt SIE St-Philippe Aiguille  
 Maire Belves de Castillon  
 en charge du contrôle des concessions



**Alves Geraldo**  
 Adj/Maire Castelnau Médoc  
 en charge de la numérisation



**Desmoulin Karine**  
 Maire Le Teich  
 en charge des énergies renouvelables

Le Bureau du SDEEG est l'organe exécutif du syndicat qui prépare les comités syndicaux.

**ALFONSO CHARIOL** Agnès, Maire de Sainte-Terre  
**AUBY** Jean-François, Conseiller Municipal de Cénac  
**BEAUFILS** Stéphane, Adjoint au Maire de Lapouyade  
**BEGUIN** Gilles, Adjoint au Maire de Bonzac  
**BEZANILLA** Frédéric, Conseiller municipal de St-Sulpice-de-Guilleraques  
**BEZANNIER** Renaud, Conseiller Municipal de Mios  
**BILLOUX** Roger, Adjoint au Maire de Pineuilh  
**BLAIN** Philippe, Président SIE Cavignac, Conseiller municipal de Laruscade  
**BOFFO** Patrice, Adjoint au Maire de Cérons  
**BORAS** Jean-François, Maire de Langoiran  
**BORDIEU** Lionel, Adjoint au Maire de Martignas-sur-Jalle  
**BOUDIGUE** René, Maire de Rimons  
**CAZAUBON** Joël, Adjoint au Maire de Lesparre-Médoc  
**CHARIOL** Agnès, Maire de Sainte-Terre  
**CHARRIER** Alain, Adjoint au Maire de Mérignac  
**COLLINET** Bernard, Adjoint au Maire de Gujan-Mestras  
**COUSSO** Frédéric, Maire de Croignon

**DELCROS** Francis, Adjoint au Maire de Bazas  
**DIDIER** Alain, Maire de Mesterrieux  
**DUNIAUD** Christian, Conseiller Municipal de Blasimon  
**DUPLIC** Frédéric, Maire de Montussan  
**GATINEL** Didier, Conseiller Municipal de Lussac  
**GAUTIER** Bertrand, Maire de Fargues-Saint-Hilaire  
**GUILLEMIN** Laurent, Adjoint Maire de Bordeaux, Conseiller Métropolitain  
**HANNOY** Dominique, Conseiller Municipal de Camblandes-et-Meynac  
**LALANNE** Sylvain, Président du SIE du Médoc, Adjoint au Maire de Macau  
**LAURET** Bernard, Maire de Saint-Emilion  
**MARI** Guillaume, Conseiller Municipal de Bordeaux, Conseiller Métropolitain  
**MARIGOT** Philippe, Adjoint au Maire de Coutras  
**MASSIAS** Michel, Maire de Daignac  
**MILLAIRE** Michel, Maire de Les Billaux  
**POIVERT** Liliane, Présidente du SIE de l'Entre-deux-Mers, Maire de St-Pey-de-Castets  
**RIBEAUT** Pierre, Adjoint au Maire de Cadillac  
**ROBIN** Christophe-Luc, Adjoint au Maire de Libourne  
**TRENIT** Bruno, Président du SIE du Sauternais, Adjoint au Maire de Landiras

## LA COMMUNICATION

### site internet et réseaux sociaux



**2 924** vues par mois sur le site internet



**981** abonnés sur les réseaux sociaux



**57** articles de presse

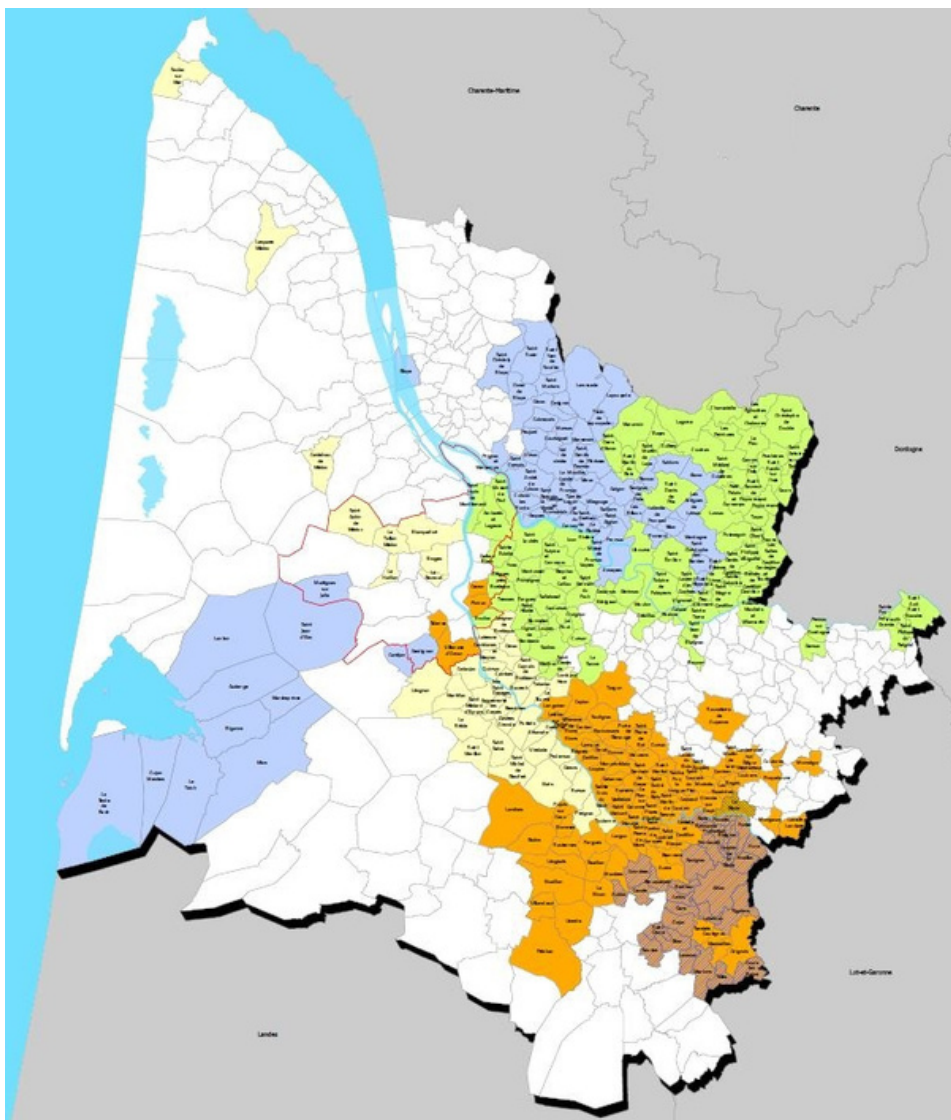
Le Syndicat était présent sur le Salon des Élus Locaux de la Nouvelle Aquitaine (SÉLAQ) les 30 et 31 mars au Palais des Congrès mais également au Congrès de la FNCCR à Rennes du 27 au 29 septembre dans le cadre de l'entente Régionale TÉNAQ avec les autres syndicats de Nouvelle-Aquitaine. Un "petit déjeuner technique" a été organisé par le SDEEG sur la sobriété et les économies d'énergie. Dans le cadre du congrès des maires, le SDEEG a organisé une conférence à Paris intitulée « la stratégie d'approvisionnement en gaz : de l'international au local » le 22 Novembre 2022 avec Frédéric MARTIN, Directeur Général Adjoint de GRDF



# ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR LA QUALITÉ DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

## LES CHIFFRES CLÉS

### La concession électrique du SDEEG en 2022



**279**

communes

**16 526 km**

de réseau se détaillant ainsi :

**6 600** km de réseau  
moyenne tension  
(HTA)

**9 866** km de réseau  
basse tension

**9 783** postes de  
transformation  
HTA/BT

**9 673 182** € HT de travaux assurés par le SDEEG

(Raccordements, enfouissements, sécurisations, renforcements)





# LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

## LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX

Conformément aux dispositions du contrat de concession, le SDEEG exerce la maîtrise d'ouvrage de travaux sur le réseau électrique. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'alimentation électrique en réalisant des travaux d'extension, de renforcement, de sécurisation et/ou d'enfouissement des réseaux. Les raccordements électriques en zone rurale sont aussi assurés par le SDEEG.

En 2022, le SDEEG a engagé **341 opérations** sur le réseau électrique, représentant un investissement total de **9.7 millions d'euros**.

### Organisation des travaux

Les travaux sont confiés à des entreprises, via un accord cadre, sur la base de 8 lots financiers ce qui permet une réactivité accrue. Le service Réseaux électriques est organisé par secteur géographique. Ainsi, chaque commune identifie son interlocuteur attitré, qui connaît le territoire et son historique.

### Les réseaux de télécommunication

Le SDEEG, en complément à la réalisation de travaux relatifs au réseau de distribution d'électricité et dans le cadre d'une même opération peut assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures de génie civil destinées au passage de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues à l'article L. 2224-36 du CGCT.

En 2022, le SDEEG a traité **63 dossiers** pour un montant de **2 398 927 € TTC**.

## LES RACCORDEMENTS

Pour 2022, le SDEEG a réalisé **168 opérations** de raccordements au réseau électrique pour un montant travaux de **1 951 886 €**.

Le service raccordement a remis **2 196 avis** sur des autorisations d'urbanisme.



# LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

**181** communes

**169** GRDF

**12** Régaz

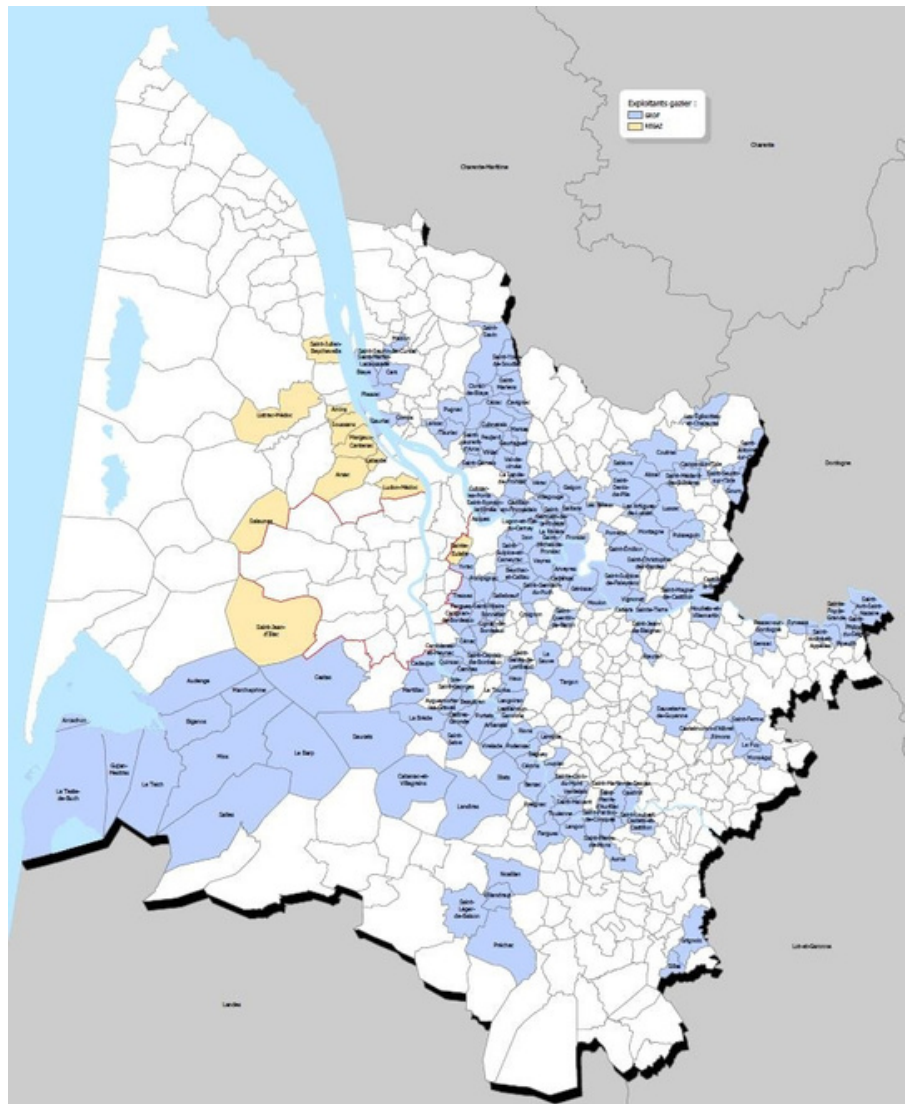
**3 160 km**

de réseaux

pour un total de

**80 884**

points de livraison



A l'image de la compétence exercée dans le domaine de l'électricité, le SDEEG organise, pour le compte de 181 communes adhérentes, le service public de distribution du gaz, en assurant un contrôle approfondi sur l'entretien des ouvrages, la sécurité et la qualité des services rendus par les concessionnaires GRDF et REGAZ.

Le SDEEG peut également participer financièrement pour garantir la rentabilité des extensions de réseaux dans les communes en concession.

Enfin, il peut organiser des délégations de service public pour la desserte en gaz de toute commune désireuse d'être desservie par cette énergie.

# ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**198** bâtiments audités

**75** communes adhérentes au dispositif de Conseil en Énergie Partagée

**456 611 €** de Certificats d'Économies d'Énergie valorisés

**5** communautés accompagnées  
en PCAET

**5** collectivités accompagnées  
en Qualité de l'Air Intérieure

**2 383** abonnés Mobive en Gironde (+ 48%) pour **47 761** recharges sur le réseau (+ 73 %)

## LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

En 2022, le SDEEG continue d'accompagner les CDC dans la mise en place d'actions concrètes d'adaptation aux changements climatiques et de sobriété énergétique suite à l'adoption de PCAET : Communauté de Communes du Blayais, Communauté de Communes du Cubzaguais, Communauté de Communes Médoc Atlantique, Communauté de Communes Latitude Nord Gironde...

Il a mis à disposition des CDC l'outil "Prosper Actions" qui permet une planification et un suivi des actions et de leur impact réel sur les émissions de gaz à effet de serre. Les bilans réalisés grâce à cet outil doivent permettre d'évaluer l'engagement de la collectivité dans la mise en place des actions approuvées et d'estimer les réductions des consommations d'énergie, d'émissions de gaz et l'augmentation des productions d'ENR.

Par ailleurs, le SDEEG est un partenaire technique de plusieurs instances de concertation liés aux enjeux climatiques : Pôle Sud Gironde, SIPHEM, SYSDAU, SCOT Haute Gironde, le pôle de définition du projet territorial du blayais.

En lien avec les actions de développement des ENR sur le territoire girondin, il est intégré à la cellule du Contrat de Développement des Energies Thermiques renouvelables composé du Département, de l'ADEME, de la Région et des animateurs territoriaux. Il est également co-animateur du RESEAU-TEC porté par l'ADEME. Ce réseau permet aux acteurs de la transition énergétique d'échanger sur des actions concrètes, les financements... afin de créer une dynamique de transition.

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## LE GROUPEMENT D'ACHAT ÉNERGIES

Soucieux d'accompagner les communes, le SDEEG s'est associé aux Syndicats d'Energies de la Nouvelle Aquitaine pour constituer un groupement d'achat d'électricité et de gaz.

En mutualisant les achats à travers différents marchés, les collectivités adhérentes au groupement ont pu obtenir des **prix attractifs** avec une bonne qualité de service et ce en toute sécurité juridique.

Le marché Electricité et le marché Gaz comptent **2 865 membres** avec la répartition suivante :

- **72 000** points de livraison pour le marché électricité
- **6 500** points de livraison pour le marché gaz.

## DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUE

L'efficacité énergétique ou la maîtrise de la demande d'énergie est un axe majeur de la transition énergétique.

Le SDEEG accompagne les collectivités pour faire réaliser des audits portant sur les bâtiments communaux et l'éclairage public. Cette mission a pris beaucoup d'ampleur en 2022 grâce notamment aux accompagnements financiers apportés par le SDEEG dans le cadre du programme ACTEE, Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique dont le syndicat a été lauréat. Ainsi en 2022, **198 audits** énergétiques de bâtiments ont ainsi été réalisés. Sur ces audits, le SDEEG a apporté **126 114 €** de subventions (+ 45 %) qui s'ajoute à la mise à disposition d'une ingénierie poussée.

## CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE

Pour aller plus loin, les collectivités peuvent s'investir sur la durée et bénéficier d'un Conseil en Energie Partagé (CEP) auprès du SDEEG.

Les missions du SDEEG, à travers cet accompagnement, sont :

- la sensibilisation et la formation des équipes communales aux problématiques énergétiques,
- la mise en réseau les élus du territoire pour créer une dynamique d'échanges,
- la réalisation d'un bilan énergétique personnalisé accompagné d'un inventaire du patrimoine et d'un suivi des consommations/dépenses,
- l'analyse du comportement énergétique de la collectivité afin d'élaborer un programme d'actions pour une meilleure gestion,
- l'accompagnement de la commune sur ses projets relatifs à l'énergie, comme le développement des énergies renouvelables, la mise en œuvre d'un plan d'actions,...

La mission du conseiller se déroule ensuite en 3 grandes phases : l'établissement du bilan énergétique, les actions, la pérennisation de la démarche. En 2022, **75 communes** étaient adhérentes au dispositif (+ 11 communes).

## TRAVAUX D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le SDEEG assiste également les communes sur les travaux d'efficacité énergétique de leurs bâtiments : assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. En 2022, **14 communes** ont fait appel au SDEEG pour être accompagnées dans leurs travaux.

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## CONTRATS D'EXPLOITATION THERMIQUE

Lancé en 2020, cette offre d'accompagnement sur les contrats d'exploitation thermique rencontre toujours un vif intérêt auprès des collectivités. Le groupement marché d'exploitation et de maintenance des installations thermiques compte, en 2022, **79** adhérents .

## CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Par ailleurs, les communes peuvent adhérer au volet « valorisation » des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour les travaux d'efficacité énergétique. Les matériaux et matériels mis en œuvre dans le cadre de travaux de rénovation énergétique (bâtiment, éclairage public, réseaux...) permettant de diminuer les consommations donnent lieu à un volume d'économies d'énergie calculées en kWh cumac, qui donnent droit à l'attribution de CEE.

Ces CEE sont ensuite vendus sur un marché national d'échanges. Le SDEEG réalise, pour le compte des collectivités, la préparation et le montage des dossiers, le dépôt au pôle national des CEE et ensuite la négociation et la vente au meilleur prix des CEE auprès des acteurs obligés.

Ainsi en 2022, le SDEEG a déclaré **15.6 GWh** au titre des rénovations des bâtiments publics et **104.5 GWh** au titre de l'éclairage public. Le SDEEG a ensuite pu en valoriser une partie pour un montant de **456 611 €**. En effet le contexte économique d'achat n'étant pas favorable, le SDEEG a fait le choix d'attendre une période plus favorable pour les vendre. La vente de ces CEE offre au SDEEG la perspective de mettre en place d'autres actions en faveur de la maîtrise de l'énergie.

## QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEURE

Le SDEEG propose une prestation de contrôle de la Qualité de l'Air Intérieur. Les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et les écoles primaires doivent réaliser la surveillance de la qualité de l'air intérieur et informer les usagers.

Le SDEEG propose aujourd'hui une prestation d'accompagnement, à moindre coût, des communes dans l'application de cette réglementation, notamment :

- par la mise en place d'un marché mutualisé des prestations nécessaires à la réalisation complète de la surveillance de la qualité de l'air intérieur, permettant ainsi d'exonérer les collectivités de procédures de mise en concurrence et d'accéder à des tarifs compétitifs.
- ou encore par l'appui des référents techniques du SDEEG pour sa réalisation en autonomie par les collectivités (documentation, trame de rapport, conseil, études complémentaires...)

En 2022, **5 Collectivités** ont ainsi sollicité le SDEEG sur cette mission.

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### ÉNERGIES THERMIQUES

En 2020, le SDEEG a participé à la mise en oeuvre du Contrat de développement des énergies thermiques renouvelables porté par le Département de la Gironde.

Qu'il s'agisse de projets de production de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de rafraîchissement ou de toute autre production thermique, les projets des communes peuvent intégrer le dispositif du contrat de développement des énergies thermiques renouvelables. Ce dispositif est coordonné par le Département de la Gironde en collaboration avec l'ADEME, la Région et permet de bénéficier de financements.

Dans ce cadre, le SDEEG propose un accompagnement technique pour le dimensionnement et l'installation de solaire thermique, de chaufferie bois... de la faisabilité du projet jusqu'au suivi de l'exploitation. En 2022, **7 communes** ont sollicité le SDEEG pour des études de géothermie et de réseaux de chaleur.

### ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Le SDEEG grâce à une Régie d'énergie renouvelable, a installé des équipements photovoltaïques sur des toitures publiques. En 2022, c'est plus de **200 MWh** d'énergie verte qui ont été injectés dans le réseau local.

La SEM Gironde Energies dont le SDEEG est actionnaire à 60 % a réalisé **5** projets en 2022 :

**1 centrale photovoltaïque au sol** à Rauzan,

**4 ombrières** à Mouliets et Villemartin, Saint-Médard de Guzières, Belvès de Castillon et Anglade.

Ces projets représentent l'injection de **145 MWh** d'énergie verte dans le réseau local.



Enfin, la SEM ou ses filiales (Ombrières de Gironde,...) ont lancé les études pour réaliser **7 projets** de toiture ou d'ombrière et **1 projet** de centrale au sol à Villegouge.



# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## LES MOBILITES ALTERNATIVES

### MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

L'année 2022 a été marquée par une augmentation marquante de la fréquentation des bornes de recharge installées par le SDEEG :

- le nombre d'abonnés au réseau Mobive de Gironde a augmenté d'environ 48 % depuis 2021 avec **2 383 abonnés**.
- **le nombre de connexions a augmenté de 73 %** avec **47 761 connexions** ayant eu lieu sur nos 170 bornes du réseau (**340** points de charge).

Ce réseau bénéficie d'accords d'itinérance avec des opérateurs (ChargeMap, Kiwhi Pass...) pour permettre à leurs abonnés d'utiliser les infrastructures du réseau MOBiVE mais également pour donner accès aux bornes d'autres réseaux de mobilité aux abonnés MOBiVE.

L'année a été également marquée par l'élaboration du schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques. Celui-ci, adopté en décembre 2022, fait apparaître une trajectoire d'investissements nécessaires pour le SDEEG afin de desservir les zones déficitaires et accompagner les utilisateurs de véhicules électriques en augmentation.

Les frais de fonctionnement de ces bornes de recharge, entièrement supportés par le SDEEG, restent importants surtout dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie. Toutefois, ce service est équilibré en terme de dépenses/recettes de fonctionnement du fait de l'augmentation des recharges sur nos bornes. La quasi totalité de la flotte de véhicules du SDEEG est composée de voitures électriques.

### MOBILITÉ GAZ

Le SDEEG a souhaité jouer un rôle dans le développement de la mobilité au BIOGAZ notamment en direction des véhicules lourds (camion, bus, Benne à Ordures Ménagères).

Ce carburant alternatif est une solution économique (20% moins cher que le diesel) mais également écologique (biogaz issu des unités de méthanisation, soit 80% de moins d'émission de CO2).

**C'est dans ce cadre que la SEM Gironde Energies investit dans des stations BIOGNV ; la construction de celle de Beychac-et-Caillau a été lancée en 2022 et la 2ème est en développement sur la commune de Mios.**

Par ailleurs, la flotte automobile du SDEEG compte 2 véhicules roulant au BioGNV.



# VALORISER ET DÉVELOPPER LE PATRIMOINE COMMUNAL

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

**10 388 350** € de travaux neufs

subventions du SDEEG : **1 359 641 €**

**386** collectivités en transfert  
de compétence (+ 19 communes en 2022)

**9 069** armoires de  
commande

**114 782** points lumineux

**8 834** interventions curatives

**26 821** DT-DICT traitées

## LES TRAVAUX NEUFS

Dans le cadre de l'exercice de la compétence éclairage public, le SDEEG se charge des études et de la mise en œuvre de différents types de projets :

- éclairage routier ou résidentiel
- mise en valeur de monuments
- éclairage des bâtiments publics.

En 2022, plus de 10 millions d'€ de travaux ont été menés par le SDEEG.





## ÉCLAIRAGE PUBLIC



### SUBVENTION 20 %

Afin d'aider les communes dans la réalisation d'opérations d'éclairage public, le SDEEG accorde une subvention de **20% du montant HT des travaux** aux communes situées dans le périmètre de la concession (régime rurale ou urbain). Pour information, le montant de la subvention est plafonné à 12 000 € par an et par collectivité.

En 2022, cette aide a représenté **1 359 641 € accordées à 122 communes et 5 SIE et/ou CDC.**

### AVANCE REMBOURSABLE

En dehors de la subvention 20% accordée aux communes du périmètre de la concession, le SDEEG offre, à toutes les communes de la Gironde, la possibilité de bénéficier d'une avance remboursable afin de financer l'investissement d'éclairage public. Cette avance remboursable se caractérise par un **remboursement du capital investi sur 10 ans** sans intérêt à raison de 1/10ème par an. L'opération est **plafonnée à 60 000 € HT** par an de travaux avec un maximum d'endettement par collectivité auprès du SDEEG de 180 000 €.

Au cours de l'exercice, **6 communes ont été retenues pour un montant de 224 664 €.**

## LA MAINTENANCE

L'entretien des installations d'éclairage public garantit aux collectivités un fonctionnement optimal de leur parc, à travers une gestion préventive et curative des pannes sur la base de prix compétitifs. Ces dernières années, le volume de foyers géré par le SDEEG est en forte augmentation.

### La maintenance préventive

La maintenance **préventive** comprend :

- le nettoyage et le contrôle de l'ensemble des points lumineux et des points de commande
- le remplacement des sources lumineuses.

Pour l'année 2022, la maintenance préventive a représenté un coût de **254 592 €.**

### La maintenance curative

La maintenance **curative** comprend :

- la **mise en sécurité** après accident
- la **réparation** après une panne de points lumineux.

En 2022, la maintenance curative aura coûté **1 103 890 €** pour un nombre de **8 834 interventions.**

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

### GEORÉFÉRENCEMENT

En tant qu'exploitant de réseau, le SDEEG veille à réaliser le géoréférencement des travaux neufs mais également du réseau existant. Cela constitue une obligation légale pour les collectivités.

Le géoréférencement réalisé "au fil de l'eau" est systématiquement intégré sur le SIG du syndicat dans le cadre des travaux neufs, et le coût des prestations est pris en charge par le SDEEG dans le cadre du transfert de compétence éclairage public.

### GUICHET UNIQUE DT-DICT

En tant qu'exploitant de réseau d'éclairage public, le SDEEG répond aux DT et DICT pour le compte de la commune sur le guichet unique. Ainsi en 2022, c'est **26 821 DT-DICT** (+ 35 %) qui ont été traitées pour répondre aux entreprises qui interviennent à proximité du réseau d'éclairage public des communes ayant transféré leur compétence au SDEEG.

### LOGICIEL MIS A DISPOSITION

La plateforme **GIRES** est mise à disposition des collectivités afin d'avoir :

1. une **gestion** adaptée du patrimoine des données numériques de réseaux d'énergie ;
2. un **suivi** quotidien des interventions sur équipements ;
3. une **transmission** dématérialisée des pannes et anomalies ;
4. une représentation **cartographique** des équipements et des réseaux
5. une **dématérialisation** des échanges de documents administratifs et techniques entre les entreprises de travaux publics, les communes et le SDEEG.



## DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

**101** communes en transfert de compétence SDEEG **(+ 4 communes)**

**3 690** Points d'Eau Incendie

**1 453** points contrôlés dont

**1 421** fonctionnels

**32** hydrauliques  
(débit/pression)

**88 351 €** de travaux sur le réseau de D.E.C.I

Créé en 2018, le service met en œuvre les travaux consécutifs aux premiers contrôles effectués afin de mettre le réseau DECI en conformité avec la réglementation. Le suivi du règlement départemental de défense incendie pour le compte des communes qui ont transféré la gestion de cette compétence, permet d'identifier des lacunes en matière de défense incendie et de mettre à niveau un patrimoine nécessaire à la sécurité des biens et des personnes.

La compétence lorsqu'elle est confiée au SDEEG permet d'accompagner le maire, notamment pour éviter que sa responsabilité ne soit mise en cause dans un potentiel sinistre. En contrepartie d'une redevance annuelle (sauf lorsque les contrôles sont réalisés par le SDIS), le SDEEG contrôle les points d'eau.

Même lorsqu'il ne réalise pas les opérations de contrôle, le SDEEG peut ensuite faire bénéficier les communes de ses marchés de travaux et des tarifs qu'il a négociés pour réaliser une maintenance corrective ou implanter de nouveaux points d'eau.

Un outil cartographique de suivi du patrimoine est mis à disposition des communes adhérentes. Il permet de vérifier la qualité de la couverture de DECI, notamment dans le cadre des autorisations d'urbanisme. A ce titre, le service propose de répondre gratuitement aux services instructeurs dans le cadre des demandes d'ADS sous un délai d'une semaine. En 2022, il a ainsi répondu à plus de **506 demandes d'avis** en matière de couverture DECI.



# MUTUALISER ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

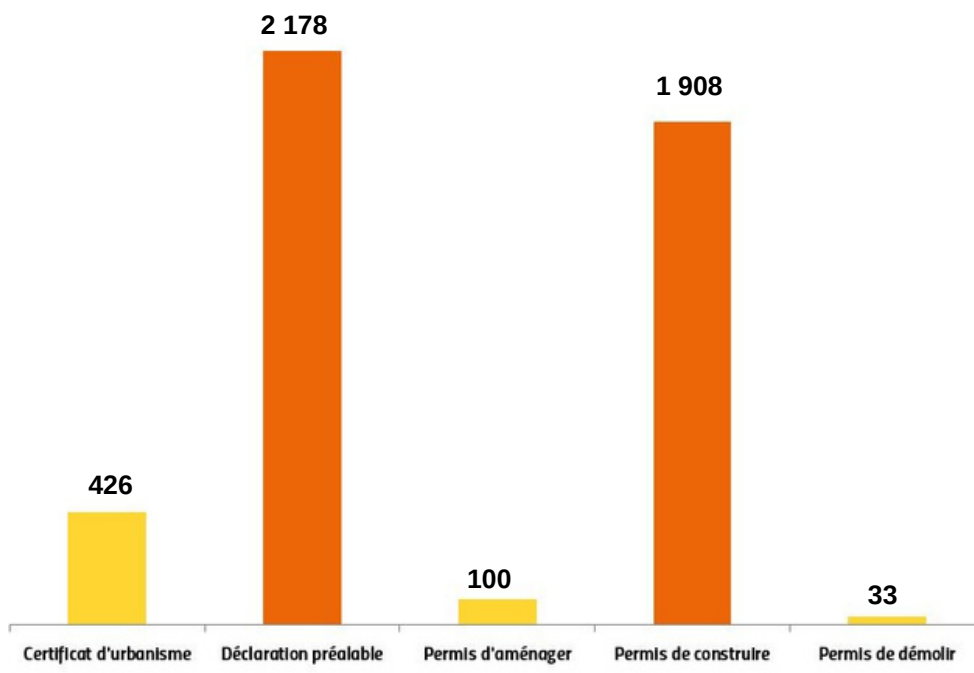
## URBANISME

### Un fonctionnement à la carte

Le service urbanisme a pour mission principale d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme des communes de la Gironde qui le souhaitent. Organisé à la maille départementale, il permet d'offrir un service public de qualité à un coût mesuré et s'inscrit dans une démarche de mutualisation des moyens humains, logistiques et financiers des collectivités locales.

Constitué de **14 instructeurs**, le SDEEG propose une expertise poussée en lien avec les communes qui restent totalement décisionnaires.

La particularité de ce service est de pouvoir proposer aux communes, mais aussi aux services instructeurs eux-mêmes (des intercommunalités par exemple) de solliciter le service à la carte. Sans minimum d'actes transmis, le service du SDEEG peut ainsi décharger les services instructeurs durant les périodes de congés ou pour instruire un acte qui représente un enjeu particulier.



# 84

communes adhérentes  
au service

# 4 645

autorisations du droit  
du sol délivrées  
(+ 11%)

### Nombre de dossiers traités en 2022

- Décisions favorables : 77 %
- Décisions défavorables : 14 %
- Rejets pour incomplétude : 9 %

# URBANISME

Au-delà de l'instruction, les agents du SDEEG proposent de nombreux accompagnements, sans coût supplémentaire, pour les communes : pré-instruction des dossiers à enjeux, échanges dématérialisés pour accélérer les délais de traitement, accompagnement dans les contentieux, avis sur les révisions du document d'urbanisme.

## La réalisation des conformités

Depuis 2020, le service urbanisme propose également la réalisation des contrôles de conformité à la demande, et ce, même pour les communes qui ne font pas instruire leur ADS par le SDEEG.

En principe, il revient à la mairie de contrôler la conformité des travaux. Le maire peut donc demander au service instructeur de procéder aux contrôles de la véracité de cette déclaration dans les mêmes délais qu'indiqués précédemment (3 mois suivants la réception de l'attestation en mairie et 5 mois lorsque les travaux sont réalisés en site protégé).

Les cas de contrôle de conformité obligatoire pouvant être également effectués par le service instructeur : ERP, aux bâtiments inscrits ou classés, aux secteurs couverts par PPRN/ PPRT / PPRI, aux sites inscrits ou classés, aux secteurs sauvegardés ou aux réserves naturelles.

L'ensemble des instructeurs du service urbanisme sont assermentés par le Procureur de la République pour dresser les procès-verbaux afférents au contrôle de conformité. Pour pouvoir intervenir sur le territoire de la commune, les agents instructeurs du SDEEG doivent être commissionnés par le maire.



## FONCIER

**147** collectivités adhérentes  
au service foncier

## 1er service mutualisé à l'échelle départementale

**165** actes signés pour le compte  
des collectivités

**56** actes signés pour le compte  
du SDEEG

En utilisant son savoir-faire et ses compétences en matière d'élaboration d'Actes en la Forme Administrative, le SDEEG peut proposer une alternative aux actes notariés qui prennent du temps et représentent un coût non négligeable pour les collectivités. En effet, l'article L1212-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permet aux collectivités de réaliser un acte en la forme administrative pour authentifier des actes d'acquisition ou de cession.

Le SDEEG réalisant déjà ces actes pour son propre compte (convention de servitude pour les équipements d'électricité), il a donc été décidé de proposer ce même service aux collectivités. L'accompagnement est complet depuis la détermination de l'origine de propriété, en passant par la rédaction en tant que telle et enfin les formalités de publicité foncière.

Le service se développe à travers plusieurs actions :

- **Méthodologie et rédaction** des matrices d'acte, courriers, formalités préalables et postérieures.
- **Rédaction des actes** authentiques complexes – gestion des chemins ruraux – procédures de traitement des biens vacants et sans maître.
- **Élaboration d'un réseau** professionnel - partenariat avec les six services de publicité foncière du département.
- **Rencontre** et information des collectivités girondines.





**Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde**

12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux  
05 56 16 10 70 - [contact@sdeeg33.fr](mailto:contact@sdeeg33.fr) - [www.sdeeg33.fr](http://www.sdeeg33.fr)

Accusé de réception en préfecture  
033-213300049-20231115-DEL-2023-11-069-DE  
Date de télétransmission : 16/11/2023  
Date de réception préfecture : 16/11/2023